

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2016

TRANSPARENCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET MODERNISATION DE LA VIE
ÉCONOMIQUE

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 73

présenté par
M. Denaja

ARTICLE 57

Alinéa 2

Supprimer le I bis.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination concernant l'application outre-mer de l'article 45 quater du projet de loi.